

« *Bientôt, si l'on n'y prend garde, chapiteaux et colonnes seront concassés pour les routes et ces richesses touristiques seront à jamais disparues* »  
Journal « *Le Matin* »

## Des cris d'alarme contre le vandalisme

Les siècles passés se sont souvent acharnés, par ignorance ou goût du profit, sur les vestiges de notre patrimoine. Ainsi les ruines antiques du Fâ ont-elles eu leur lot de pillage ; au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques érudits ont simplement constaté les dégâts ou s'en sont indignés, tel Eutrope Jouan, à propos « *du réemploi du produit des fouilles* ».

L'abbé Julien-Laferrière, lui, fait mention d'une vaste construction qui semble être les thermes et que « *depuis 1884, le sieur Gaboriau exploite chaque année, à l'aventure, comme carrière de pierre* ».

De son côté, le Chevalier de Vaudreuil s'indigne violemment : « *En continuant notre excursion, nous arrivâmes à des fouilles récemment faites par les propriétaires du moulin du Fâ, dans le but d'extraire des moellons des fondations des murs romains. (...) Vous devez croire, Messieurs, que nous gémîmes du vandalisme de nos compatriotes...* » (1876).

Et, bien plus tard, dans la presse  
« un cri d'alarme »!

## Vers une sauvegarde (1936-1960)

### Classement :

Dès 1936, Louis Basalo demande le classement des zones dégagées ou sensibles : « *Notre Société serait désireuse de voir classer le moulin du Fâ de façon à pouvoir sauvegarder les vestiges et empêcher leur destruction due aux intempéries* ». (Lettre de L. Basalo à M. Gouverneur, architecte des Monuments Historiques, 2 septembre 1936). Ce classement est effectif le 3 septembre 1937.

Une autre demande, du 9 juin 1938, concernant une partie du péribole du temple et les thermes, sur des terres appartenant à Mrs. Chauveau, Graveau et Varache, aboutit le 1<sup>er</sup> août 1939.

### Protection des structures dégagées :

Louis Basalo formule la demande suivante :

« *En conclusion de ce rapport 1937, nous demandons aux Monuments Historiques d'envisager la sauvegarde en y faisant les travaux :*

- *réfection et consolidation de certaines maçonneries,*
- *mise à l'abri des ciments roses ayant traces de carrelage,*
- *et mise en place des pierres intéressantes trouvées, notamment cette stèle qui peut être remontée et présentée dans son état réel* ».

Le professeur Seston semble satisfait des travaux réalisés, mais une remarque montre son souci d'authenticité :

« *Au Fâ, l'entrepreneur M. Tonnay me paraît avoir fort bien consolidé les pavements existants sur le dessus du temple. Je lui ai dit (...) que je m'opposais absolument à ce qu'il remonte les murs de la cella plus qu'il est nécessaire à la conservation du blocage voisin* ». (Lettre à L. Basalo, 5 décembre 1938).

### Projet muséographique !

En 1939, Louis Basalo s'adresse à M. Gouverneur, architecte des Monuments Historiques, en demandant le classement du moulin et sa remise en état en vue de l'aménagement d'un musée.

Ce projet resta caduc et Louis Basalo écrit en 1956 : « *Les vestiges transportables avaient été déposés dans un local de la mairie de Talmont-sur-Gironde où ils se trouvaient toujours réunis. Notre intention est, en accord avec M. Chauveau, d'aménager, sur place, une pièce dans laquelle ils seraient classés et exposés* ».

## Une longue attente...

Après les fouilles Basalo, le site est en sommeil, jalousement gardé par ses propriétaires, la famille Botcazou.

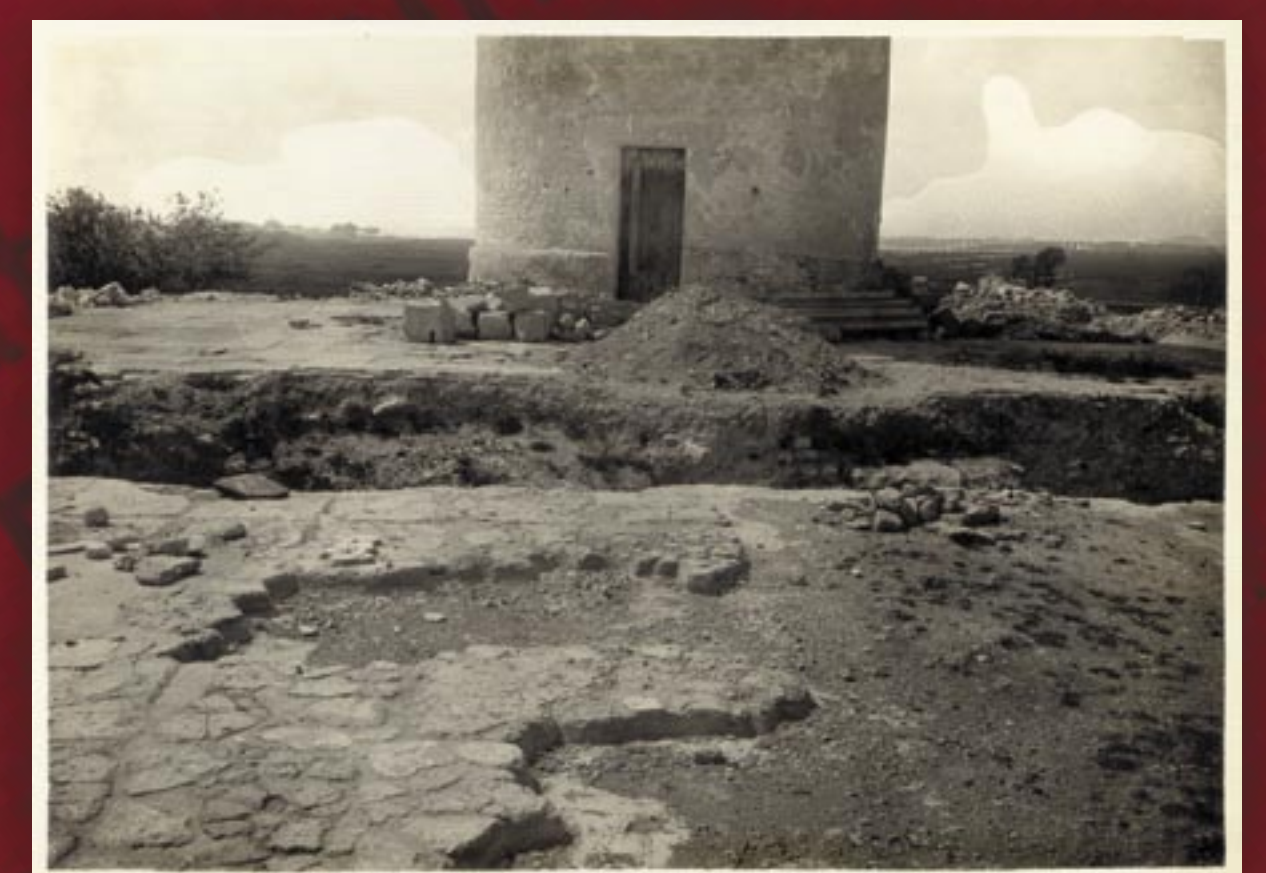
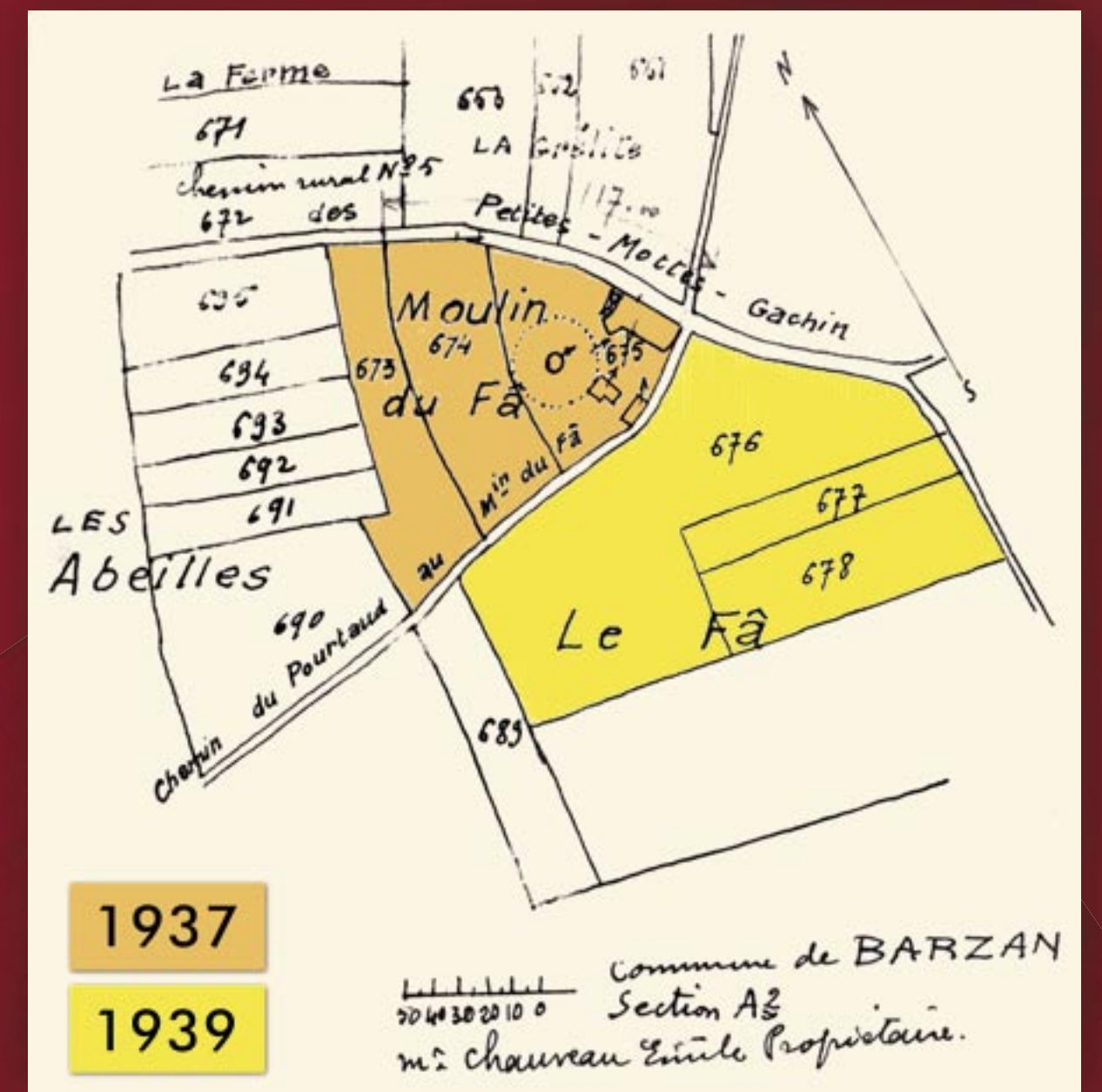
### Les restes de la maçonnerie d'un théâtre romain servent à empierrer les routes

LA ROCHELLE, 30 août. — Télégr. *Matin*. — Le syndicat intercommunal de la côte saintongeaise de la Gironde vient de jeter un cri d'alarme. Certains vestiges gallo-romains qui méritent l'attention des pouvoirs publics et des initiatives privées menacent de disparaître. Les plus intéressants sont ceux qui possèdent la petite localité de Talmont. C'est une vieille citadelle fortifiée, survivance des anciennes demeures de La Trémolle et de Lord Talbot. Les sièges qu'ils ont subis, aussi bien que les assauts de la mer, ont détruit le château et ses donjons.

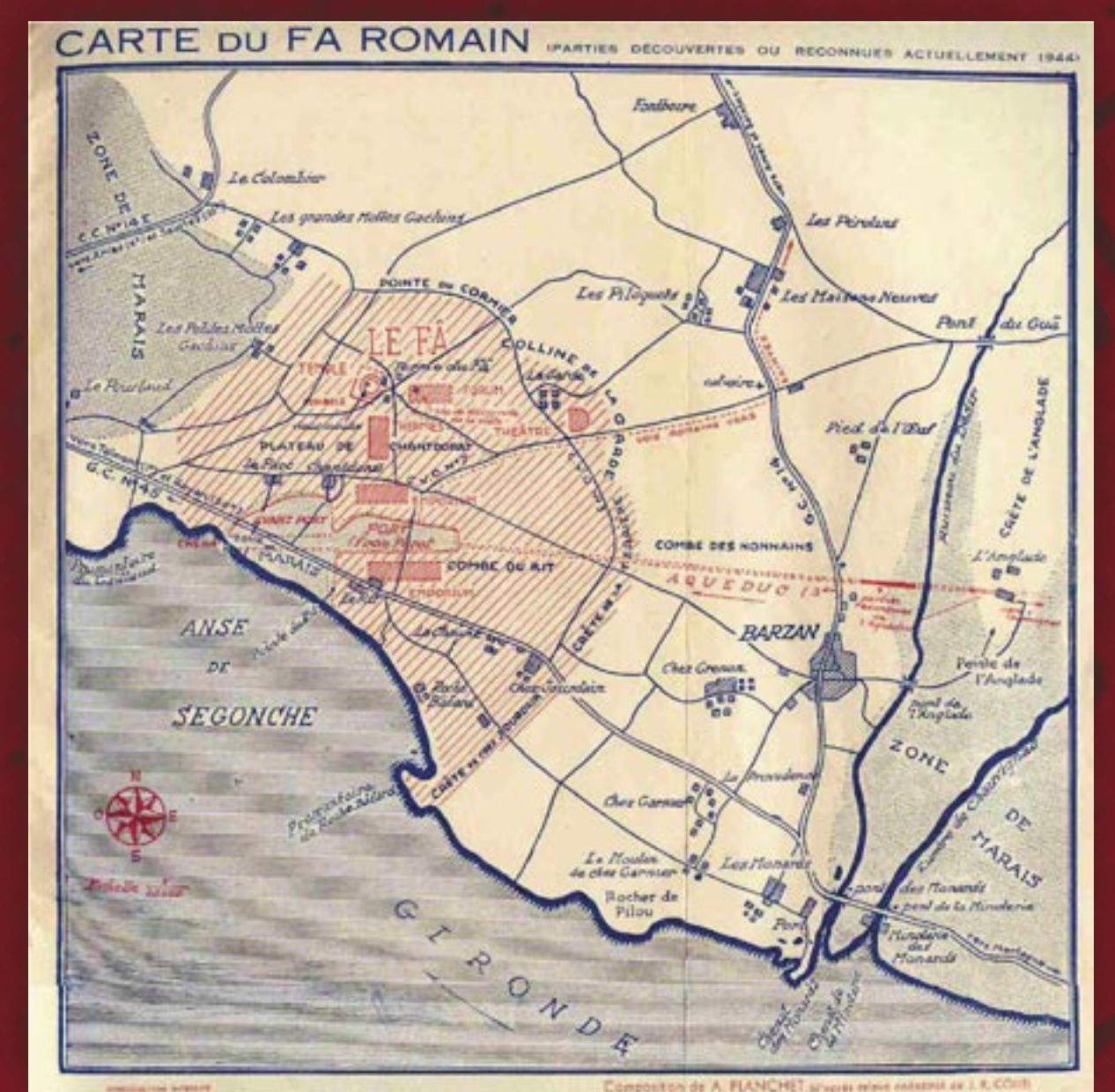
L'église de Talmont surplombe un rocher de quinze mètres. C'est un bijou d'architecture romano-byzantine du xiii<sup>e</sup> siècle. Le portail édifié à la fin du xv<sup>e</sup> siècle est, lui, du style flamboyant. Devant ce portail est l'entrée d'une crypte-ossuaire communiquant avec une autre crypte. A l'extérieur de l'église se trouve un cadran solaire datant de 1586.

A l'est de Talmont, sur le plateau, deux vestiges importants révèlent l'existence d'une ville romaine : le moulin du Fâ, dont les infrastructures gallo-romaines étaient celles d'un temple circulaire de grand diamètre, et le théâtre de la nature est un site idéal, un point de vue magnifique sur l'estuaire de la Gironde. Or, on a vu, ces derniers temps, démolir les restes de maçonnerie romaine du théâtre de Talmont pour empierrer des chemins ! Bientôt, si l'on n'y prend garde, chapiteaux et colonnes seront concassés pour les routes et ces richesses touristiques seront à jamais disparues.

Réemploi d'un élément de colonne en margelle de puits



Pavement du podium du temple



Zone archéologique sensible  
A. Planchet, 1944

